

UNIVERSITÉ CÔTE D'AZUR
*Direction des Affaires Juridiques, Institutionnelles
et de la Modernisation*

ELECTIONS DU 16 NOVEMBRE 2021

Conseil Académique

PROCES-VERBAL DE PROCLAMATION DES RESULTATS

Collège A (Professeur.e.s des universités et personnels assimilés)

Secteur disciplinaire : Disciplines de Santé

VU le Code de l'éducation et notamment ses articles D. 719-1 et suivants,
VU le décret n°2019-785 du 25 juillet 2019 portant création d'Université Côte d'Azur et approbation de ses statuts,
VU le règlement intérieur d'Université Côte d'Azur,
VU les procès-verbaux de scrutin,

PROCLAME ELU à la date du

En qualité de membre du Conseil Académique

Siège à pourvoir : 1

M. Christian ROUX

Nice, le 17.11.2021



En application des dispositions de l'article D 719-38 et suivants, les parties souhaitant se pourvoir contre la présente décision devront saisir la Commission de contrôle des opérations électorales au plus tard le 5^{ème} jour suivant la proclamation des résultats et le Tribunal Administratif de Nice au plus tard le 6^{ème} jour suivant la décision de la Commission de Contrôle des opérations électorales.